

# Déclaration de conformité CE

Le fabricant

**Reginox bv**  
**Noordermorssingel 2**  
**7461 JN Rijssen**

déclare conformément aux dispositions du paragraphe 1.4 du Code de la construction [néerlandais] (traduction de la directive 89/106/CEE du Conseil relative aux produits de construction) que

**les éviers en acier inoxydable Reginox**

fabriqués dans son usine de Rijssen

sont conformes aux stipulations spécifiées dans NEN-EN 13310  
Éviers de cuisine – dispositions fonctionnelles et méthodes d'essais

Les éviers inoxydables en question sont destinés à une utilisation ménagère.

Rijssen: 27-05-2009



Technical Director  
W. ter Steege

Directeur technique